



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Delson tenue le 18 décembre 2018 à 19h00 à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 50, rue Ste-Thérèse à Delson.

Sont présents :

M^{mes} les conseillères : P. Lorraine St.James Lapalme
Sylvie Lapierre

MM. les conseillers : Éric Lecourtois
Réal Langlais
Paul Jones
Jean-Michel Pepin

formant quorum sous la présidence du maire M.Christian Ouellette

Sont également présents : M. Éric de la Sablonnière, directeur général
M^e Antoine Banville, greffier

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du budget 2019
3. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021
4. Période de questions - Personnes dans la salle
5. Période de questions - Internautes
6. Levée de la séance

416-18 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M^{me} Sylvie Lapierre et résolu :

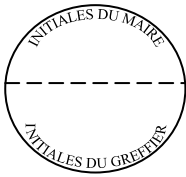
QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

417-18 ADOPTION DU BUDGET 2019

Après lecture par le Conseil d'un document faisant état des faits saillants du budget pour l'année 2019, il est proposé par M. Réal Langlais et résolu :

QUE le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires de la Ville de Delson pour l'exercice financier 2019, telles qu'elles apparaissent au document intitulé Prévisions budgétaires 2019 et montrant des revenus de 16 685 000 \$ et des dépenses au même montant.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

QU'un document explicatif du budget soit distribué gratuitement à chaque adresse civique située sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

418-18

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2019-2020-2021

Il est proposé par M. Jean-Michel Pepin et résolu :

QUE le conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2019, 2020 et 2021 tel que présenté et déposé à cette séance du Conseil, lequel prévoit des dépenses d'immobilisations pour l'année 2019 de 4 521 545 \$, pour l'année 2020 de 9 665 010 \$ et pour l'année 2021 de 7 260 325 \$ pour un total de 21 446 880 \$.

QU'un document explicatif du programme triennal soit distribué gratuitement à chaque adresse civique située sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS - PERSONNES DANS LA SALLE

Aucune question.

PÉRIODE DE QUESTIONS - INTERNAUTES

Aucune question.

419-18

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Christian Ouellette et résolu :

QUE l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée à 19 h 26.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Christian Ouellette, maire

Antoine Banville, greffier